

## **LOCALISATION DE L'INTERVENTION**

Rue Marie-de-l'Incarnation entre la rue de Montmartre et la rue Saint-Bernard/rue de l'Aqueduc

## **CONDITIONS DE CIRCULATION**

**Du lundi 27 avril 9 h au vendredi 18 juin 16 h**

Fermeture partielle de la rue Marie-de-l'Incarnation entre la rue de Montmartre et la rue Saint-Bernard/rue de l'Aqueduc.

Fermeture des deux (2) voies en direction nord sur la rue Marie-de-l'Incarnation.

Fermeture du corridor CVC dans les deux directions.

Fermeture du trottoir du côté est de la chaussée.

La circulation des véhicules sera maintenue sur deux (2) voies rétrécies et déviés, une (1) voie dans chaque direction.

La circulation des piétons et cyclistes devra s'effectuer via le trottoir du côté ouest de la chaussée et les traverses piétonnes à l'intersection Marie-de-l'Incarnation / Montmartre et Marie-de-l'Incarnation / Saint-Bernard.

## **INTERDICTIONS DE VIRAGES À GAUCHE POUR LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION**

Le virage à gauche de la rue Marie-de-l'Incarnation direction nord vers la rue Saint-Vallier Ouest direction ouest est interdit.

Le virage à gauche de la rue Marie-de-l'Incarnation direction nord vers la rue de Montmartre direction ouest (vers le garage municipal) est interdit.

Le virage à gauche de la rue Marie-de-l'Incarnation direction sud vers la rue de l'Aqueduc direction sud-est est interdit.

